

Premier's Action Committee
on Family Violence Prevention



Comité d'action du premier ministre
sur la prévention de la violence familiale

Mini subventions dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale 2016

Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale invite les municipalités de l'Île à jouer un rôle actif durant la Semaine de la prévention de la violence familiale 2016, du 14 au 20 février.

La Semaine de la prévention de la violence familiale souligne la vision du Comité : une société où tous les individus sont importants et vivent dans un climat de sécurité et de respect; où toute forme de violence est inacceptable; et où les enfants, les femmes et les hommes ont la possibilité de se réaliser pleinement et de contribuer au bien-être global des familles et des collectivités.

Il est important d'encourager les Insulaires à réfléchir à la prévention de la violence familiale, à approfondir leurs connaissances à ce sujet et à passer à l'action. Afin d'aider les municipalités à couvrir les dépenses occasionnées par la tenue d'une activité dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale, le Comité les invite à présenter une demande pour obtenir une mini subvention de 100 \$.

Les municipalités peuvent présenter une demande de subvention pour appuyer n'importe quelle activité ayant lieu dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale qui reflète la vision du Comité. Laissez votre imagination vous guider afin d'organiser la meilleure activité pour votre municipalité! Des exemples pourraient inclure : une séance d'information en soirée, une rencontre casse-croûte avec un conférencier, une discussion guidée portant sur une vidéo comme celles de la série Ted Talk, une exposition de ressources contre la violence familiale, une marche communautaire, etc. Le financement peut aider à couvrir les frais d'impression, les rafraîchissements, la location de la salle ou toute autre dépense. Jusqu'à 15 subventions seront accordées.

Le formulaire ci-joint est simple à remplir! Toutes les demandes doivent être reçues **avant 17 h le 31 décembre 2015**. On vous encourage à soumettre votre demande le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements

Si vous avez des questions au sujet du formulaire de demande ou souhaitez discuter de vos idées d'activités, veuillez communiquer avec Wendy Verhoek-Oftedahl (902-368-6712 ou wverhoekoftedahl@gov.pe.ca).

www.stopfamilyviolence.pe.ca



Formulaire de demande Mini subventions dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence familiale

A. Coordonnées

1) Nom de la municipalité :

2) Nom et adresse postale où le chèque doit être envoyé si la demande est approuvée :

3) Nom et titre de la personne à contacter pour obtenir plus de renseignements sur la demande :

4) Numéro de téléphone de la personne-ressource :

5) Adresse de courriel de la personne-ressource :

B. Votre activité

1. Date proposée pour l'activité (celle-ci doit avoir lieu durant la Semaine de la prévention de la violence familiale, du 14 au 20 février 2016) :

2. Veuillez décrire brièvement l'activité proposée :

Veillez soumettre votre demande au plus tard le 31 décembre 2015 à 17 h, soit électroniquement à l'adresse pacadmin@gov.pe.ca, soit par la poste à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi :

Wendy Verhoek-Oftedahl, Ph. D.

Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale

Ministère des Services à la famille et à la personne

161, rue St. Peter's, C.P. 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Télec. : 902-368-6186

www.stopfamilyviolence.pe.ca